



CC du Haut-Buëch (Siren : 240500181)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Aspres-sur-Buëch
Arrondissement	Gap
Département	Hautes-Alpes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	14/12/2000
Date d'effet	14/12/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jacques FRANCOU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison de l'Intercommunalité
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	05140 ASPRES SUR BUECH
Téléphone	04 92 58 66 36
Fax	04 92 58 63 16
Courriel	haut.buech@wanadoo.fr
Site internet	http://WWW.intercommunalitÃ©s.com/hautbuech

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	2 010
-----------------------------	-------

Densité moyenne	8,61
-----------------	------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
05	Aspremont (210500088)	333
05	Aspres-sur-Buëch (210500104)	842
05	La Beaume (210500195)	159
05	La Faurie (210500559)	310
05	La Haute-Beaume (210500666)	10
05	Montbrand (210500807)	67
05	Saint-Julien-en-Beauchêne (210501466)	127
05	Saint-Pierre-d'Argençon (210501540)	162

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets ménagers et assimilés.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Traitement des déchets ménagers et assimilés. Création d'installation de stockage des déchets inertes sur la commune d'Aspres-Sur-Buëch, gestion des installations de stockage des déchets inertes sur les communes d'Aspres-Sur-Buëch et de La Beaume. Etude et mise en oeuvre des dispositifs de tri et recyclage tels que définis notamment dans le plan départemental de gestion des déchets.</i>
- Autres actions environnementales <i>Etude et gestion de programmes ayant comme objectifs l'aménagement de l'espace et la gestion de l'environnement (contrat de rivière, mise en conformité des périmètres de protection des captages, PIDAF, FGER, chemins de randonnées). Protection et mise en valeur de l'environnement : démarche de sensibilisation.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Actions en faveur de la petite enfance, à l'exclusion du périscolaire.</i>
Développement et aménagement économique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Participation à des actions d'animation économique concernant la communauté de communes. Adhésion à l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) "science et tourisme, air et lumière, Le Chevalet". Adhésion à des procédures contractuelles intervenant dans le développement local et mise en oeuvre de leurs objectifs, après délibération des communes membres. Adhésion à des procédures ponctuelles intervenant dans le développement local et mise en oeuvre de leurs objectifs, au nom et à la place des communes membres. Aménagement, gestion et entretien des zones industrielles, commerciales, artisanales, touristiques d'intérêt communautaire, à créer, d'une surface d'au moins 10 ha. Gestion des locaux en cours d'existence jusqu'à expiration des baux et conventions afférentes : Atelier Relais Courtois, supérette d'Aspremont, halle de vente de Saint Julien en Beauchêne, local de restauration rapide de Saint Julien en Beauchêne. Etude globale sur les aménagements structurants de la communauté de communes : liaison Grenoble-Sisteron (L.G.S.).</i>

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipement d'une capacité d'accueil d'au moins 200 places.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Gestion des équipements sportifs, d'accès libre, création et gestion de nouveaux équipements sportifs, d'accès libre, relevant des activités de pleine nature.

- Actions de soutien à l'enseignement supérieur

Reprise des activités du centre social rural par le CIAS du Haut-Buëch

- Activités culturelles ou socioculturelles

Objectif "Vallée de la Lumière"

- Activités sportives

- Construction et entretien des équipements sportifs intercommunaux : Via Ferrata d'Agnielles, sites d'escalade de Saint-Julien-En-Beauchêne et de La Faurie, sites de décollage de vol libre. - Soutien aux associations sportives. - Accueil et surveillance des usagers de la piscine du Chevalet. - Soutien à l'animation des activités physiques et sportives et animation jeunesse mises en oeuvre dans le cadre des activités du Centre Social Rural (C.S.R.).

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Etudes et programmation

1° Etude et gestion de programmes ayant comme objectifs la gestion de l'espace. Etudes et travaux pour la mise en conformité des périmètres de protection des captages dans le cadre d'une opération sous mandat. En partenariat avec le Syndicat Mixte de gestion Intercommunale du Buëch et de ses Affluents (S.M.I.G.I.B.A), étude et mise en oeuvre du Plan Pluriannuel d'Entretien et de restauration du bassin du Grand Buëch et de ses affluents : entretien du lit et des berges (par la restauration et l'entretien de la ripisylve et du bois mort, par la gestion des autorisations de ramassage du bois mort). Promotion du patrimoine naturel et culturel lié au Buëch et à ses affluents (animations éco-pédagogiques tous publics, création et exploitation de sentiers et d'itinéraires écologiques et patrimoniaux). Mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif, en fonction de la loi sur l'eau du 12 janvier 1992. Mise en place de l'assainissement collectif dans le cadre d'une opération sous mandat. 2° En collaboration avec le Syndicat Mixte Intercommunal des Activités de Randonnée (S.M.I.C.A.R), étude, gestion et animation de programmes de sentiers de randonnée, parmi les boucles répertoriées. 3° Energies renouvelables : étude de faisabilité pour tous type d'énergies renouvelables. 4° Etude et mise en oeuvre de la numérisation du cadastre communal et des applications d'information géographique éventuelles. 5° Etude, mise en oeuvre et gestion des Boucles Locales Alternatives (B.L.A) ; 6° Etude et mise en oeuvre des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Aménagement et entretien dans le cadre de programmes globaux de la voirie rurale.

Développement touristique

- Tourisme

Participation et mise à disposition de locaux à l'Office de Tourisme Intercommunal. Participation à des actions d'animation économique concernant la communauté de communes. Adhésion à l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) "science et tourisme, air et lumière, Le Chevalet". Adhésion à des procédures contractuelles intervenant dans le développement local et mise en oeuvre de leurs objectifs, après délibération des communes membres. Adhésion à des procédures ponctuelles intervenant dans le développement local et mise en oeuvre de leurs objectifs, au nom et à la place des communes membres. Aménagement, gestion et entretien des zones industrielles, commerciales, artisanales, touristiques d'intérêt communautaire, à créer, d'une surface d'au moins 10 ha. Gestion des locaux en cours d'existence jusqu'à expiration des baux et conventions afférentes : Atelier Relais Courtois, supérette d'Aspremont, halle de vente de Saint Julien en Beauchêne, local de restauration rapide de Saint Julien en Beauchêne. Etude globale sur les aménagements structurants de la communauté de communes : liaison Grenoble-Sisteron (L.G.S.)

Logement et habitat**- Politique du logement social**

Gestion de transports (hors ramassage scolaire) à vocation sociale. Soutien aux associations culturelles à vocation intercommunale, ayant pour objet la diffusion et l'organisation de spectacles vivants, d'expositions, de conférences et la gestion des antennes cantonales de l'écomusée des Pays du Buëch. Gestion du pont bascule.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

-Etude et mise en oeuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Autres**- Gestion d'un centre de secours**

Création et gestion du centre de secours et incendie

- NTIC (Internet, câble...)

Etude, mise en oeuvre et gestion des Boucles Locales Alternatives (B.L.A). Etude et mise en oeuvre des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

- Autres

Concours technique et administratif aux communes

Sanitaires et social**- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)**

Partenariat avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
05	SM intercommunautaire des activités de randonnée (SMICAR) (250501152)	SM fermé	8 836
05	SM Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA) (250501210)	SM fermé	45 648

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)